Annexe 1 : Programme / Présentation détaillée de la formation

L’enseignement dispensé au sein de l’IFPP est développé selon une démarche pédagogique progressive et continue, répartie sur 3 années de formation :

* Initiation à la Psychanalyse / Métapsychologie
* Premier cycle / 1ère année et 2ème année de Psychanalyse / Métapsychologie

Un deuxième cycle de formation, d’une durée de deux ans, est ensuite proposé aux stagiaires ayant réussi leur premier cycle, par l’Institut Freudien de Psychanalyse de Nîmes, constitué de séminaires se déroulant à Nîmes ou à Bordeaux (8 séminaires par an d’une durée de 4h chacun)

Chaque année de formation constitue un ensemble autonome qui donne lieu à la conclusion d’un contrat de formation professionnelle distinct. Les stagiaires ont donc la possibilité d’intégrer le cursus et/ou de le quitter à tout moment, sous réserve de satisfaire aux conditions de niveau et d’admission détaillées ci-après.

**DETAIL DE LA FORMATION**

En exécution du présent contrat, l’Institut Freudien de Psychanalyse de Paris s’engage à organiser l’action de formation intitulée :

[ ]  Initiation à la Psychanalyse / Métapsychologie

-Enseignement théorique (17 séances de 2 heures chacune) :

1. Freud et la naissance de la psychanalyse
2. Force psychique et notion de décharge mentale
3. Les pulsions
4. Les topiques freudiennes :
	1. Première topique : les systèmes Conscient-Préconscient-Inconscient
	2. Deuxième topique : les instances Ca, Moi, Surmoi
5. Le conflit psychique et les mécanismes de défense
6. Les principales formations de compromis (hors symptômes):
	1. Les actes manqués
	2. Les rêves
7. De l’enfant à l’homme, les stades de développement psychique :
	1. Stade oral et stade anal
	2. Stade phallique et complexe d’Œdipe
	3. Latence, puberté et génitalité
8. Caractères et personnalité de l’adulte.
9. Nosologie des troubles psychiques :
	1. Les névroses
	2. Les psychoses.
	3. Les perversions

[ ]  Premier cycle / 1ère année de Psychanalyse / Métapsychologie

-Enseignement théorique : (17 séances de 2 heures chacune)

1. Les apports conceptuels de quelques psychanalyses post freudiens :
	1. Mélanie Klein (1)
	2. Wilfred Bion (1)
	3. Donald Winnicott (1)
	4. Jacques Lacan (2)
2. Retour sur quelques concepts et problématiques fondamentaux :
	1. La cure psychanalytique et le transfert (2)
	2. Le narcissisme (2)
	3. Identité et orientation sexuelle (2)
	4. La question du père
	5. Les nouvelles parentalités

-Enseignement pratique :

11 ateliers pratiques de 2 heures chacun, sous la forme de jeux de rôles mettant en scène différentes situations de clinique psychanalytique.

Ces ateliers sont animés par un psychanalyste didacticien de la FFDP.

Les stagiaires sont amenés à y participer à la fois i individuellement en jouant de rôle de l’analyste dans ces mises en situation, et collectivement en assistant aux mises en situation de leurs collègues stagiaires.

[ ]  Premier cycle / 2ère année de Psychanalyse / Métapsychologie

-Enseignement théorique : (17 séances de 2 heures chacune)

1. Psychanalyse clinique
	1. La dépression (2)
	2. Les addictions (2)
	3. Les Troubles du Comportement Alimentaire (2)
	4. La maladie psychosomatique
	5. Névrose d’abandon, névrose d’échec et névrose de destinée
2. Ouverture pluridisciplinaire
	1. Freud et Jung
	2. Autres thérapies psychiques
	3. Psychanalyse et sciences humaines
	4. Psychanalyse, biologie et sciences cognitives
	5. Psychanalyse et art : littérature, peinture et cinéma
3. Ethique et déontologie du psychanalyste

-Enseignement pratique :

11 ateliers pratiques de 2 heures chacun, sous la forme de jeux de rôles mettant en scène différentes situations de clinique psychanalytique.

Ces ateliers sont animés par un psychanalyste didacticien de la FFDP.

Les stagiaires sont amenés à y participer à la fois i individuellement en jouant de rôle de l’analyste dans ces mises en situation, et collectivement en assistant aux mises en situation de leurs collègues stagiaires.

Cette action de formation entre dans la catégorie des actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances prévue par l’article L.6313-1 du Code du travail.

La formation objet du présent contrat a pour objectif de permettre à chaque stagiaire d’acquérir ou approfondir les concepts théoriques de la psychanalyse appelés Métapsychologie, que tout professionnel de la psychanalyse est amené à connaître.

**MODALITES DE LA FORMATION**

Elle se déroule sur la période d’octobre à juin.

Elle totalise 34h par an d’enseignement théorique et 22h d'enseignement pratique, réparties de la manière suivante :

Enseignement théorique : Enseignement pratique :

34h réparties en 17 cours de 2h par année, 22h réparties en 11 modules de 2h par année pour : pour les niveaux :

- initiation - premier cycle 1ere année

- premier cycle 1ère année - premier cycle 2ieme année

- premier cycle 2ème année

Le calendrier de tous les cours est joint à ce contrat en annexe.

Le cycle de formation se fait sous l’autorité et le contrôle de Monsieur Eric Simon, Directeur de l’Institut Freudien de Psychanalyse de Paris et Responsable de la formation.

Les formateurs (-trices) sont des professionnels (psychanalystes, psychothérapeutes D.E. et/ou médecins) choisis par le Responsable de formation à raison de leurs travaux, compétences et expériences.

Le nombre de stagiaires par promotion est de 30 personnes maximum. Une liste d’attente de 10 stagiaires pourra être enregistrée jusqu’à 5 jours maximum avant le début de la formation.

La formation est dispensée, pour l’année d’initiation et les deux années du 1er cycle, à Paris, dans les locaux mis à la disposition de l’IFPP par la Fondation Adèle Picot, rue Notre Dame des Champs, 75006 ou dans tout autre lieu à Paris choisi par l’IFPP pour des raisons pédagogiques ou de service, ce que le stagiaire accepte par avance.

Le stagiaire pourra donc être amené à se rendre, selon ses propres moyens et à ses frais, en tous lieux en cas de changement du lieu de formation, de stages ou de sorties pédagogiques.

Les modalités de l’organisation pratique de la formation et de la vie de groupe sont précisées dans le règlement intérieur de l’Institut Freudien de Psychanalyse de Paris figurant en Annexe 2 du présent contrat, dont il fait partie intégrante.

**CONDITIONS D’ADMISSION ET D’EVALUATION**

Afin de garantir le niveau de la formation et de permettre au stagiaire de suivre au mieux ses enseignements, le stagiaire doit satisfaire aux conditions d’admission suivantes :

[ ]  *Admission en Initiation à la Psychanalyse / Métapsychologie :*

* Constitution d’un dossier composé d’une lettre de motivation manuscrite et d’un curriculum vitae
* Entretien individuel avec le Responsable de formation

[ ]  *Admission e*n *Premier cycle / 1ère année* *de Psychanalyse / Métapsychologie :*

* Appréciation satisfaisante obtenue lors de l’évaluation des acquis de l’année d’Initiation à la Psychanalyse / Métapsychologie, ou
* Appréciation satisfaisante de l’évaluation des acquis d’une formation initiale à la psychanalyse, lettre de motivation, CV, et entretien individuel avec le Responsable de formation.

[ ]  *Admission en* *Premier cycle / 2ème année de Psychanalyse / Métapsychologie :*

Validation de la Première année du Premier cycle de Psychanalyse / Métapsychologie de l’IFPP, telle que définie ci-dessous

Les acquis du stagiaire seront évalués, en fin de formation, selon les modalités suivantes :

Initiation : contrôle continu des connaissances à l’oral sans examen final

Premier cycle 1ère année : contrôle continu des connaissances à l’oral sans examen final + synthèses écrites de 4 ouvrages

Premier cycle 2ème année : examen écrit théorique et clinique d’une durée de 3h + synthèses écrites de 4 autres ouvrages

Ateliers pratiques : évaluation du stagiaire lors des mises en situation de cas clinique

**CERTIFICATION**

Le stagiaire à jour de son obligation de paiement du prix de la formation et ayant satisfait aux modalités d’évaluation décrites ci-dessus se verra délivrer un certificat de formation théorique en psychanalyse (métapsychologie) lui permettant, s’il le désire :

* de poursuivre dans l’année supérieure de formation de l’IFP de Paris pour le 1er cycle, ou de l’IFP de Nîmes pour le 2ième cycle.
* d’obtenir les certifications de la FFDP, selon le niveau de formation acquis par le stagiaire et l’avancement de son analyse didactique (Psychanalyste autorisé à l’issue du 1er cycle et Psychanalyste certifié à l’issue du 2ième cycle)

En cas d’inscription du stagiaire dans l’année supérieure de formation, un nouveau contrat de formation professionnelle, indépendant du présent contrat et à des conditions tarifaires propres, sera conclu entre les parties.

Dans l’hypothèse où le stagiaire ne satisferait pas à l’une quelconque des modalités d’évaluation des acquis de la formation, aucun certificat ne lui sera délivré.